

**COMMUNE DE VILLY- BOCAGE**  
**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MARDI 20 DECEMBRE 2022**  
**N° 2022-14**

**2022-14-01 : Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 15 novembre 2022**  
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**2022-14-02 : Régularisation titres de propriété**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer les actes de cession gratuite des parcelles B 716 et B 719 cédées par Mme DESTIGNY Céline et des parcelles B 764 et B 765 cédées par M. PIERRE Jacky ainsi que tout document y afférent et à régler les frais de notaire correspondants.

**2022-14-03 : Modification du temps du poste de travail de Mme Marie-Hélène ACARD**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de porter la durée du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet créé précédemment pour une durée de 25,57/35<sup>èmes</sup>, à 26,36/35<sup>èmes</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**2022-14-04 : Modification du temps du poste de travail de Mme Catherine MARIE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de porter la durée du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet créé précédemment pour une durée de 22/35<sup>èmes</sup>, à 22,27/35<sup>èmes</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**2022-14-05 : Modification du temps du poste de travail de Mme Nelly MARTIN**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de porter la durée du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet créé précédemment pour une durée de 22,36/35<sup>èmes</sup>, à 23,15/35<sup>èmes</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**2022-14-06-01 : Signature d'un avenant à la convention de restauration avec la société CONVIVIO – Prix d'achat**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer le nouvel avenant envoyé par Convivio avec une augmentation de 4,5 % au premier janvier 2023.

**2022-14-06-02 : Signature d'un avenant à la convention de restauration avec la société CONVIVIO – Prix de vente aux familles**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter le prix de vente des repas d'environ 2,0% (hors tarification sociale) à compter du 27 février 2023.

**2022-14-07 : Travaux en régie pour la confection de l'abribus de Val d'Ingy**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux écritures comptables nécessaires à cette opération et à signer tout document y afférent.

**2022-14-08 : Travaux en régie pour la sécurisation de l'accès à la bibliothèque scolaire**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux écritures comptables nécessaires à cette opération et à signer tout document y afférent.

**2022-14-09-01 : Décision modificative budgétaire n° 04/2022**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de procéder à la décision modificative budgétaire n° 04/2022 au budget principal de la commune et autorise M. le Maire à signer tout document y afférent.

**2022-14-10 : Achat de la salle paroissiale**

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, refuse l'acquisition de ce bien par la commune à ce prix de 8 000 € (frais de notaire compris) qu'il juge trop élevé.

**2022-14-11 : Encaissement d'un chèque de remboursement d'EDF**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser M. le Maire à encaisser ce chèque au nom de la commune et à signer tout document y afférent.

**2022-14-12 : Financement de la formation des élus programmée début 2023**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'utiliser le compte n° 6535 à hauteur de 1 000 € maximum pour compléter le financement de la formation de janvier 2023.

**2022-14-13 : Enseignes pour L'Atelier : choix du fournisseur - reportée**

**2022-14-14 : Modification des horaires d'éclairage public : correction d'une erreur**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de modifier le tableau des horaires d'éclairage public comme proposé par M. le Maire et l'autorise à signer tout document y afférent.

**2022-14-15-01 Demande d'aide de financement de voyage scolaire (voyage à Morzine) – reportée**

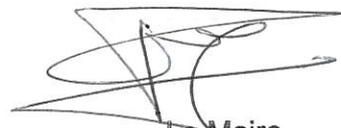
**2022-14-15-02 Demande de subvention de l'Ecole du Sacré Cœur de Tilly-sur-Seulles (voyage à Plouharmor) – reportée**

**2022-14-15-03 Demande de subvention de l'Ecole du Sacré Cœur de Tilly-sur-Seulles (voyage à Gouville) – reportée**

**2022-14-16 : Travaux de voirie chemin des Buttes : validation de la proposition technique et financière de PBI – reportée**

**2022-14-17 : Salle des fêtes : mise à jour des tarifs de remplacement de la vaisselle cassée**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'augmenter le prix du couvert loué à la salle des fêtes, en le fixant à 1,50 euro (sauf pour les mises à disposition gratuites de la salle des fêtes dans le cadre d'un décès, où le couvert reste gratuit).

  
Le Maire  
Jean-Luc ROUSSEL

- Affiché le  
26/12/2022

